RÈGLEMENT CONCOURS PROFESSIONNELS



Organisé depuis 24 ans par l'École Estienne, le 4º Trophée Presse Citron {BnF, catégorie pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophée et le Coup de cœur seront remis par un jury d'étudiants le 15 mars 2017 à la Mairie du 13°.

ARTICLE 1 (PARTICIPANTS)

Le 4º Trophée Presse Citron {BnF, catégorie professionnels, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse francophone entre le 1ºr avril 2016 et le 28 février 2017.

ARTICLE 2 (ENVOIS)

Envoyez-nous votre dessin préféré parmi ceux qui ont été publiés entre le 1^{er} avril 2016 et le 28 février 2017. Merci de préciser la date et le support de cette publication. Les dessins doivent être envoyés au plus tard le 1^{er} mars 2017. Vous avez trois possibilités d'envoi:

- par voie postale à l'adresse suivante :

École Estienne Trophée Presse Citron (BnF Catégorie professionnels 18 bd Auguste-Blanqui 75013 Paris

- par mail à :

tropheepro.pressecitron@gmail.com

- en mains propres :

École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h/18h)

ARTICLE 3 (EXPOSITIONS)

Les dessins seront exposés dans le hall de l'École Estienne du 8 au 30 mars 2017 et présentés dans le foyer du petit auditorium de la BnF, dans les semaines suivant la remise des trophées.

ARTICLE 4 (JURY)

Les deux lauréats (Trophée pro et Coup de cœur pro) seront désignés à l'issue d'un vote des étudiants de l'École Estienne; les résultats seront proclamés à la Mairie du 13° le mercredi 15 mars 2017, lors de la soirée de remise des Trophées et annoncés sur le site

www.pressecitron.org et sur la page Facebook pro.

ARTICLE 5 (TROPHÉES)

Les deux lauréats professionnels recevront chacun leur trophée ainsi que de nombreux cadeaux offerts par les partenaires du concours.

ARTICLE 6 (INVITATIONS)

Chaque participant au concours recevra par courrier une invitation à participer au jury du Trophée Presse Citron {BnF, catégorie étudiants, qui se déroulera le 15 mars à 18h à l'École Estienne et qui sera suivi de la soirée de remise des trophées, à partir de 20h à la Mairie du 13°.

ARTICLE 7 (DROITS)

Le candidat autorise, le cas échéant, la Bnf et l'École Estienne à représenter et à reproduire sa contribution par tous les procédés, à titre gracieux et non exclusif et à des fins non commerciales, dans le cadre du Trophée Presse Citron {BnF et de sa communication au public, y compris lors des présentations des œuvres à l'École Estienne et à la BnF. Cette autorisation est accordée pour une durée d'un an et pour le monde entier.

ARTICLE 8 (GARANTIES)

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement. La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

{BnF Bibliothèque nationale de France

Quai François-Mauriac 75013 Paris. www.bnf.fr

École Estienne École supérieure des Arts et Industries graphiques

18 bd Auguste-Blanqui 75013 Paris. + 33 1 55 43 47 47

Contact concours pro

tropheepro.pressecitron@gmail.com

www.pressecitron.org